



Les Terrains d'Aventure

Table des matières

Remerciements.....	3
1 Introduction.....	3
1.1 But du dossier.....	3
1.2 Méthodologie.....	3
2 Historique.....	4
3 Description et fonctionnement du Terrain d'Aventure de Lausanne.....	5
3.1 Le terrain.....	5
3.2 Les usager-ère-s.....	6
3.3 Quel est le rôle des animateur-trice-s?.....	6
3.4 L'association du Terrain d'Aventure (ATA).....	6
4 Qui sont les usager-ère-s et pourquoi viennent-ils?.....	7
4.1 Composition des familles.....	7
4.2 Provenance des familles.....	8
4.3 Revenu familial.....	8
4.4 Nombre de visites par saison.....	9
4.5 Quand les enfants viennent-ils sur le Terrain?.....	9
4.6 Pourquoi les enfants viennent-ils au Terrain d'Aventure?.....	10
4.7 Comment ont-ils connu le Terrain d'Aventure?.....	11
4.8 Quel type d'activité extra-scolaires représente le Terrain d'Aventure pour les usager-ère-s?.....	12
4.9 Quelle parité filles-garçons?.....	12
5 Que font les enfants au Terrain d'Aventure?.....	13
6 Les plus-values des Terrains d'Aventure.....	14
6.1 Gérer son projet.....	14
6.2 Favoriser la socialisation.....	15
6.3 Lieu d'intégration et d'apprentissage de la différence.....	16
6.4 Sensibilisation à l'écologie.....	17
6.5 Éducation à la citoyenneté.....	18
6.6 Égalité des chances (parité filles - garçons).....	19
6.7 Un bout de campagne en Ville.....	20
6.8 Développement de l'autonomie.....	20
6.9 L'accueil libre.....	20
6.10 Les limites d'un Terrain d'Aventure.....	21
7 Conclusions.....	21
8 Bibliographie.....	22
8.1 Monographies.....	22
8.2 Sites WEB.....	23
9 Annexes.....	24
9.1 Questionnaire Internet aux parents.....	24
9.2 Charte du Terrain d'Aventure de Lausanne.....	27
9.3 Mode d'utilisation des installations du Terrain d'Aventure de Lausanne.....	28



Les Terrains d'Aventure

Remerciements

Pour leurs critiques du chapitre sur « Les plus-values des Terrain d'Aventure », je remercie: Dr Altay Manço de l'IFRAM¹, Caroline Aeby, animatrice au Terrain d'Aventure de Lausanne et Laetitia Krummenacher, formée en anthropologie et animatrice au Terrain d'Aventure de Lausanne ainsi que le Terrain d'Aventure du Peri (Liège Belgique) pour la manifestation de son intérêt.

Pour leurs corrections orthographiques et remarques générales sur ce dossier, j'adresse un remerciement particulier à Isabelle Roth, Anne Rochat, Arlette Roy et Veronica Stucky.

1 Introduction

1.1 But du dossier

Le travailleur social doit et devra de plus en plus décrire ce qu'il fait et démontrer son efficacité, ce qui n'est pas simple dans le domaine de la prévention. Il est en effet difficile de mettre en évidence une conséquence négative que son travail aura permis d'éviter.

Le but de ce dossier est de montrer aux organes de subvention des Terrains d'Aventure la pertinence de leurs investissements. Ceci en informant objectivement sur l'activité pédagogique que ces lieux permettent et sur le capital social qu'ils créent.

1.2 Méthodologie

Les Terrains d'Aventure peuvent prendre plusieurs formes et plusieurs noms. Nous les retrouvons sous Jardins Robinson, Jardins d'Aventure, Tipi Terrain d'Aventure ou Adventure Playground². Dans ce dossier, nous utiliserons uniquement la terminologie Terrain d'Aventure.

Notre volonté est de parler des Terrains d'Aventure en général, toutefois pour illustrer les propos le Terrain d'Aventure de Lausanne sera examiné en particulier.

Ce dossier se divise en quatre parties. La première d'entre elles est consacrée à la recherche bibliographique et à l'exposition des connaissances de l'auteur sur le Terrain d'Aventure de Lausanne. Les chapitres intitulés « historique » et « description etc. », ainsi qu'une première version du chapitre sur « les plus-values etc. » ont été rédigés sur ces mêmes base documentaires, d'expériences et d'observations personnelles.

La deuxième partie, intitulée « Qui sont les usager-ère-s et pourquoi viennent-ils ? », repose sur la contribution des parents. Ils ont répondu à un questionnaire en ligne transmis par courriel. Pour interpréter ce questionnaire, nous avons mené plusieurs entretiens avec des parents qui

1 Institut de Recherche, Formation et d'Action sur les Migrations (institut Belge)

2 Traduction de Terrain d'Aventure en anglais. Pour aller plus loin et faire des recherches sur Internet, il vaut mieux l'utiliser.



Les Terrains d'Aventure

avaient accepté de collaborer³.

La troisième étape a permis aux enfants d'exprimer leurs avis. Sur le modèle des histoires de vie (Pour aller plus loin: Lainé, 2004), les usager-ère-s ont été invité-e-s à décrire une journée passée au Terrain d'Aventure. Le chapitre « Que font les enfants sur le Terrain d'Aventure? » résume leurs propos. Cette étape est renforcée par une étude (Dosso, 2008) d'un étudiant de l'UNIL⁴.

Pour finir, les professionnel-le-s ont été sollicité pour critiquer le premier jet du chapitre « les plus-values des Terrains d'Aventure ». Nous avons contacté des animateur-trice-s travaillant sur des Terrains d'Aventure, le comité du Terrain de Lausanne, ainsi que d'autres personnes intéressées à ce type d'activités.

2 Historique

En 1931, un Danois architecte paysagiste, C. T. Sørensen, voit des enfants en train de jouer avec des restes de construction sur un chantier et réalise l'intérêt d'un « *terrain vague dans lequel les enfants peuvent créer, construire, rêver et imaginer une réalité* ».

Le premier de ces terrains a été construit en 1943 près d'une zone locative à Copenhague, avec un stock de matières premières et sans structures fixes. L'activité sur ce terrain continue encore aujourd'hui. Cette idée a été exportée en Angleterre par Lady Allan de Hurtwood, qui a été inspirée en regardant des enfants jouer dans des secteurs de la ville qui avaient été bombardés durant la seconde guerre mondiale. Aujourd'hui, il y a des centaines de « Terrains d'Aventure » à travers le monde. Ces espaces évoluent constamment, aussi vite que les groupes d'enfants qui s'y réunissent, trouvent des idées communes et agissent. Certains lieux accueillent des chèvres, lapins et canards, d'autres possèdent un wagon abandonné. [...]

Comme un visiteur de « The Yard », un Terrain d'Aventure dans les années 1940 à Minneapolis, a souligné: « Je n'aurais pas cru trouver 60 gamins aussi heureux que ça dans tout le Minnesota. » Les jeunes gens de « The Yard » commencèrent leur propre journal, « The Daily Horn ». Ils construisirent des igloos et des patinoires durant tout l'hiver. « Je viens ici toutes les soirées pour jouer parce que j'aime l'endroit. C'est cool. » [s'exclame un usager].⁵ (Wikipedia, 2008, Pour aller plus loin: Vergnes, Kling & Guéant, 1975)

3 Voir la dernière question du formulaire qui se trouve dans les annexes.

4 UNIL: université de Lausanne

5 Toutes le chapitre trois est traduit de l'anglais par l'auteur tiré de la référence ci-après.



Les Terrains d'Aventure

3 Description et fonctionnement du Terrain d'Aventure de Lausanne

3.1 Le terrain

Le Terrain d'Aventure de Lausanne est un espace de 3'000 m². Il est situé dans le quartier de Boisy Pierrefleur⁶ dans le nord ouest lausannois. Les transports publics permettent d'y accéder avec le bus numéro deux en descendant à la station « Désert », terminus de la ligne. Il est la propriété de la commune de Lausanne, qui le met à disposition de l'association sur la base d'un prêt à usage. Son affectation au cadastre est d'utilité publique.

Une tour bâtie en dur abrite au rez-de-chaussée l'accueil servant à l'animation, au premier les bureaux et au sommet une plate-forme pouvant accueillir des jeux à l'abri d'un toit. Une petite cuisine trouve également sa place au rez-de-chaussée de la tour. En annexe, nous avons deux toilettes, dont une avec douche. L'atelier adulte est dans le même bâtiment avec tous les outils électriques et dangereux et les matières premières pour les gros travaux.

Nous trouvons également sur le Terrain:

- Une roulotte qui sert de cuisine.
- Un espace pour cuire au feu de bois.
- Un porta-cabine⁷ pour, entre autres, ranger le matériel de poterie.
- Un clapier et un poulailler.
- Un bac à sable.
- Une balançoire avec passage possible sur la poutre centrale (à deux-trois mètres du sol) et descente par une barre de pompier.
- Une yourte destinée aux activités calmes.
- Un tipi pour les réunions (ce lieu sera complètement refait début juillet 2008 avec les enfants).
- La cabane d'Alibaba, lieu de stockage du matériel de récupération.
- La remise enfants, accueillant les outils qui leur sont destinés.
- Et bien sûr, plein de cabanes construites par les enfants du Terrain.

⁶ Chemin de Pierrefleur 19, 1004 Lausanne.

⁷ Cabane de chantier



Les Terrains d'Aventure

3.2 Les usager-ère-s

Le Terrain d'Aventure de Lausanne permet d'accueillir jusqu'à 55-60 enfants. Un rapport d'un adulte pour 10 enfants est appliqué. Le public cible est la tranche des enfants du « Grand Lausanne » âgés de 6 à 12 ans. Toutefois, les enfants plus jeunes sont les bienvenus pour autant qu'ils soient accompagnés d'un adulte. Les familles deviennent membres de l'association en payant une cotisation comprise entre 80 et 200 CHF (dès 100 CHF pour les non-lausannois). La différence de traitement entre lausannois et non-lausannois est provient du fait que l'association est indirectement subventionnée par la Ville de Lausanne. Le choix du montant de la cotisation, dans la fourchette proposée, est laissé aux parents. Le statut de membre donne l'accès à tous les enfants de 6 à 12 ans de la même fratrie. Les enfants qui ne désirent venir que quelques fois, peuvent s'acquitter d'un montant de 10 CHF pour la journée ou 5 CHF pour la demi-journée.

3.3 Quel est le rôle des animateur-trice-s?

Jean-Claude Gillet (1995), décompose le travail de l'animateur-trice en trois facettes: « agent », « acteur », « militant ».

La facette agent se manifeste dans la canalisation des enfants sur un espace géographique bien défini: les enfants sont obligés de rester sur le Terrain d'Aventure. Le côté militant se retrouve à travers les plus-values discutées plus loin et peut-être aussi en rédigeant un tel document.

Mais la partie acteur du travail sur un Terrain d'Aventure est certainement la plus développée. Ceci dans le sens où le-la professionnel-le agit toujours pour permettre à l'usager-ère de dire ce qui fonctionne ou ne fonctionne pas pour lui-elle. L'attitude centrale sur un Terrain d'Aventure ne va surtout pas être de « faire à la place de » l'usager-ère, mais de lui permettre d'y arriver par lui-même.

3.4 L'association du Terrain d'Aventure (ATA)⁸

Le Terrain d'Aventure de Lausanne est une association régie par des statuts et les articles 60 à 79 du code civil suisse. Elle a été fondée en mai 1995. Son comité est garant de ses lignes directrices. Il collabore avec les animateur-trice-s pour la réalisation de ses buts.

Les animateur-trice-s sont engagé-e-s par la Fondation pour l'Animation Socioculturelle Lausannoise (FASL). Ils ont pour mission de gérer le côté opérationnel du projet associatif. La FASL et l'ATA sont liées par une charte. La FASL est l'organe qui répartit la subvention communale entre les différents lieux d'animations socioculturelles partenaires dans la ville de Lausanne. Elle coordonne également les projets inter-centres.

⁸ Pour aller plus loin (Voir site Internet: Terrain d'Aventure, 2008).



Les Terrains d'Aventure

4 Qui sont les usager-ère-s et pourquoi viennent-ils?

Pour répondre à ces questions, les parents ont été mis à contribution. Ils ont reçu une invitation par courriel pour répondre à un questionnaire en ligne⁹. Notons au préalable que cette façon de procéder exclut les parents qui ne possèdent pas d'adresse électronique. Moins de 10% d'entre eux sont cependant dans ce cas.

Le taux de réponses a été de plus de 30%. Cela correspond à 63 formulaires correctement remplis. Pour aider l'interprétation des résultats, quelques parents¹⁰ ont été questionnés sur le sens de leurs réponses afin de mieux les comprendre. Le questionnaire a été rempli durant les mois de mai-juin 2007.

4.1 Composition des familles

Quand nous parlons de membres du Terrain d'Aventure, il s'agit de familles dont les enfants âgés de 6 à 12 ans bénéficient régulièrement de notre structure. Ils se distinguent par le fait qu'ils payent une cotisation à la saison.

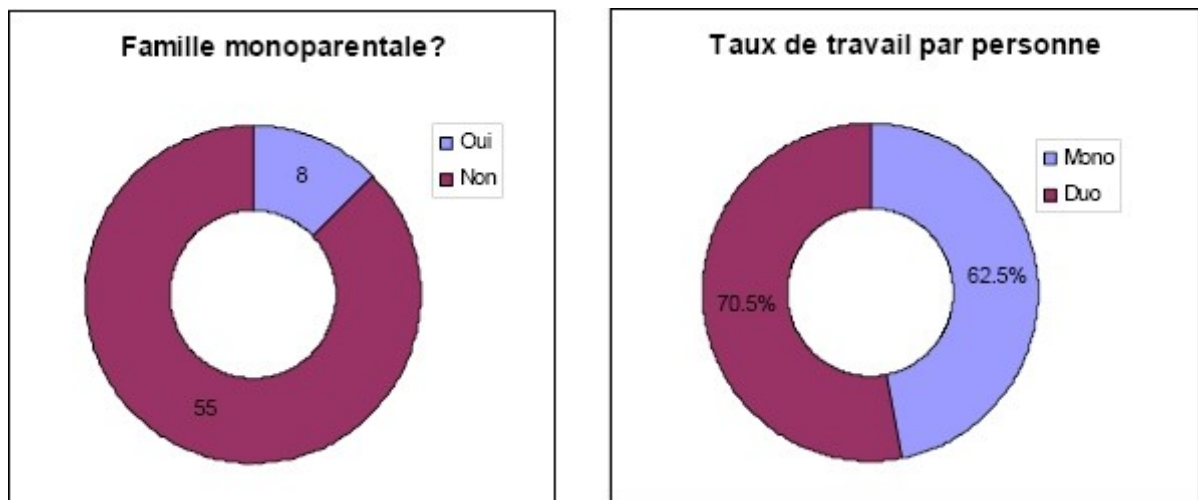


Illustration 1: Famille monoparentale et taux de travail par personne.

Nous remarquons que le nombre de familles monoparentales est très faible, seulement 8 sur 63. Il est difficile d'en connaître la raison. Il est intéressant de noter que le pourcentage de travail des parents élevant seuls leurs enfants est plus bas que celui des familles composées de deux adultes. Une explication pourrait être que le taux de temps libre laissé à un adulte seul est en moyenne de $(100 - 62,5) = 37,5\%$. Tandis que, par le fait qu'ils soient deux parents, le duo parental dispose de $(2 \times (100 - 70,5)) = 59\%$ de temps hors travail.

⁹ Voir annexe 1

¹⁰ La dernière question demandait si le parent acceptait d'être contacté pour participer à cette partie de l'étude.



Les Terrains d'Aventure

4.2 Provenance des familles

En demandant le code postal de l'habitation familiale, nous arrivons à estimer la provenance des usager-ère-s. Sur les 63 réponses, 29 sont dans le 1004, code postal du Terrain d'Aventure. Les autres sont répartis dans la région lausannoise. Nous remarquons donc qu'il s'agit d'une clientèle de proximité. Malgré le fait que le Terrain d'Aventure ait un public cible touchant le « Grand Lausanne », la moitié de ces membres sont du quartier.

4.3 Revenu familial

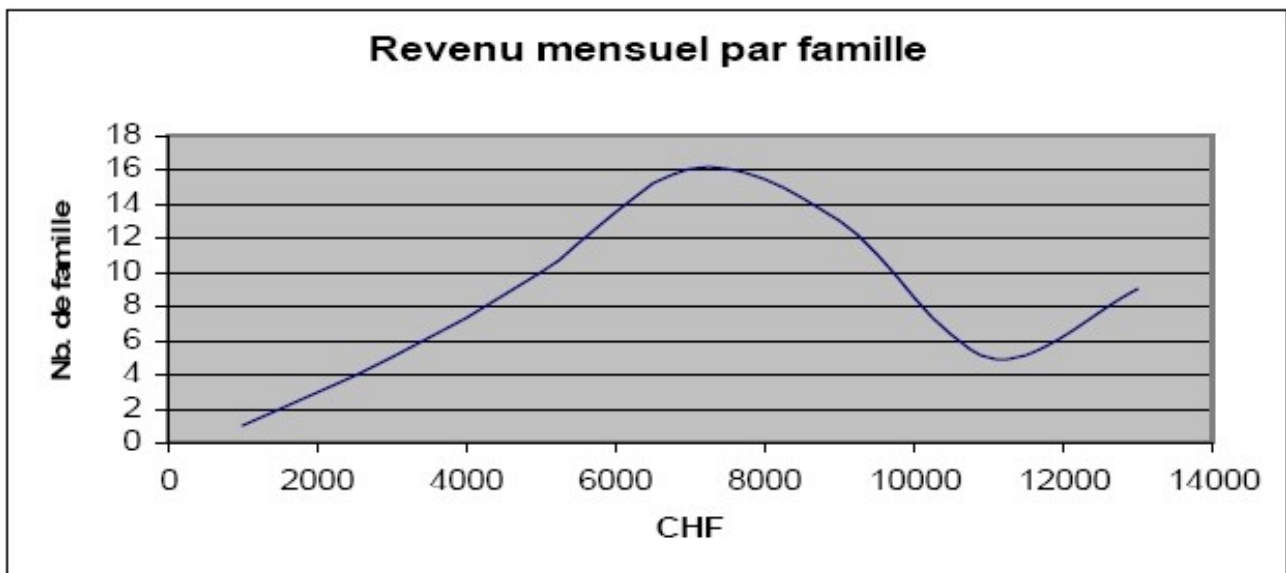


Illustration 2: Revenu mensuel par famille.

Nous remarquons sur l'illustration ci-dessus que le revenu mensuel par famille a un pic autour de 7'500.- CHF. En tenant compte que les familles travaillent en moyenne à (environ) 70%, la famille toucherait 5'250.- CHF pour un équivalent à 100%. Ce chiffre est proche de la moyenne suisse.



Les Terrains d'Aventure

4.4 Nombre de visites par saison

Pour une saison, nous remarquons que la majorité des enfants membres viennent moins d'une dizaine de fois au Terrain d'Aventure. L'utilisation est donc plutôt occasionnelle.

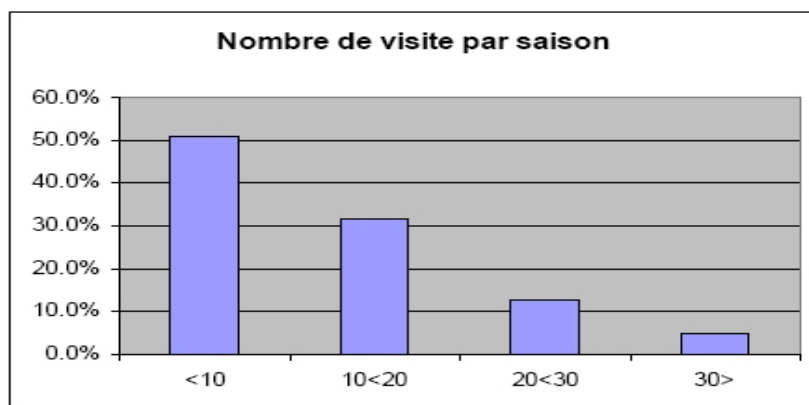


Illustration 3: Nombre de visites par saison.

4.5 Quand les enfants viennent-ils sur le Terrain?

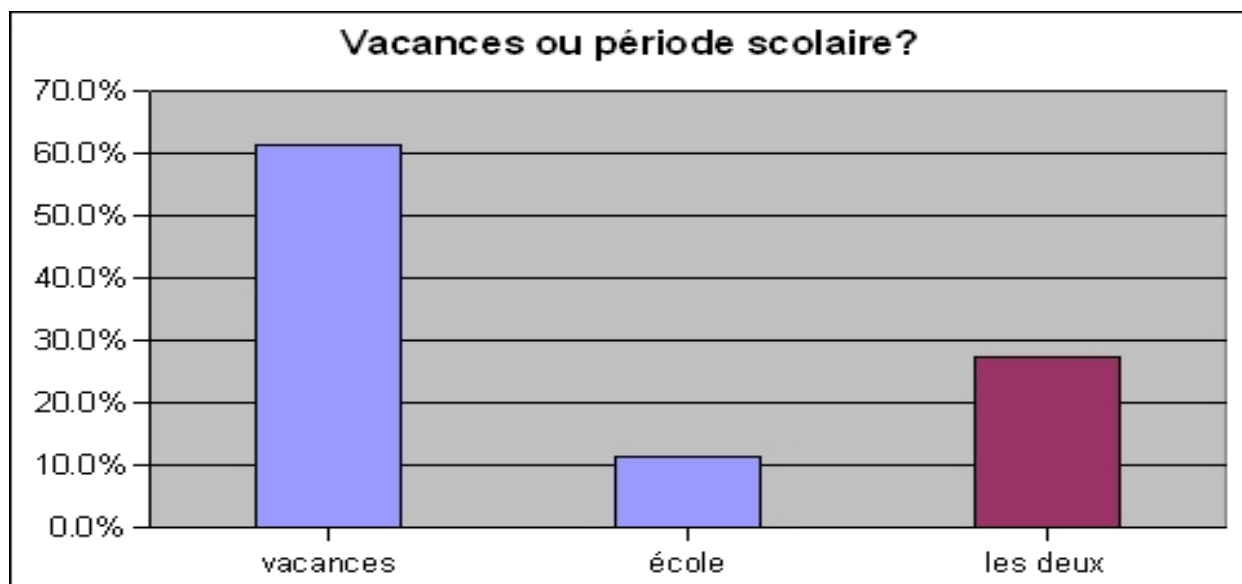


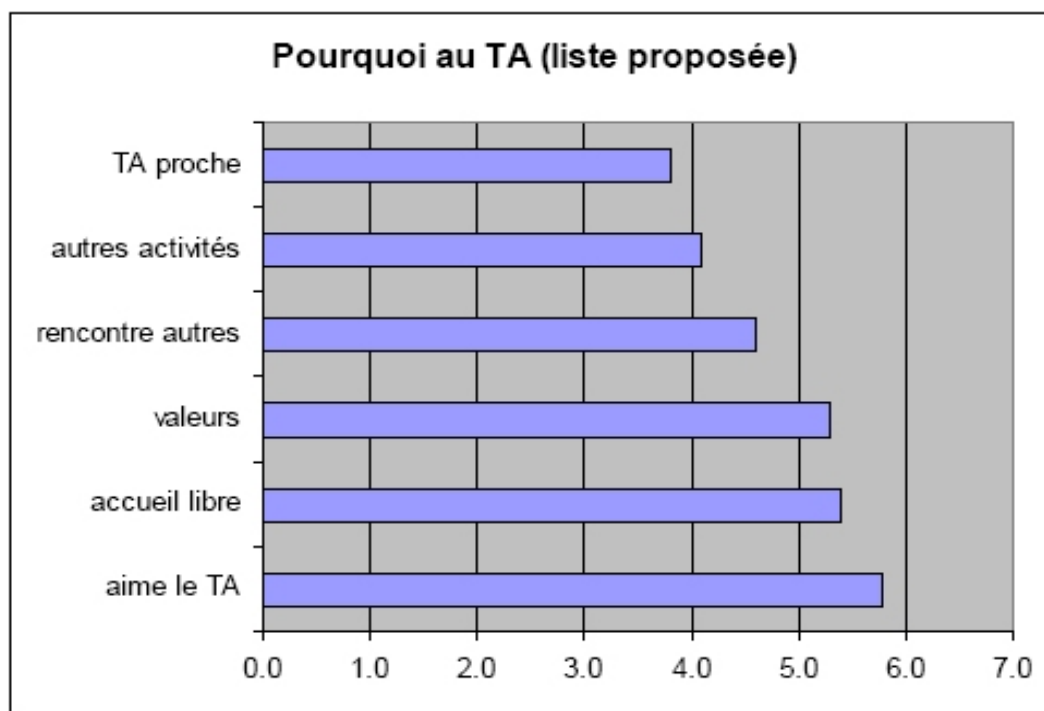
Illustration 4: Vacances ou période scolaire?

Le graphique montre que la grande majorité des enfants viennent exclusivement pendant les vacances scolaires. Ce fait se vérifie aisément sur le Terrain d'Aventure. Nous accueillons en moyenne une soixantaine d'enfants par jour en vacances contre une dizaine pendant les périodes scolaires. Notons également que les usager-ère-s qui viennent uniquement pendant les périodes scolaires représentent environ 10%.



Les Terrains d'Aventure

4.6 Pourquoi les enfants viennent-ils au Terrain d'Aventure?



Dans la liste des six propositions du tableau ci-dessus, le fait que les enfants aiment le Terrain d'Aventure figure en tête. Il est à noter également que le principe de l'accueil libre est apprécié. Peut-être est-ce l'expression des difficultés que les parents rencontrent pour « placer » leurs enfants durant les vacances. Notons que, paradoxalement, la proximité du Terrain arrive en dernier, alors que le chapitre sur les familles nous apprenait que une bonne moitié des enfants habitent le même code postal que le Terrain d'Aventure.

Les parents ont également eu la possibilité d'ajouter eux-même des raisons. La synthèse des réponses est dans l'illustration ci-contre.

Nous remarquons que les parents ont plébiscité l'activité extérieure et nature. Il est également fort agréable de constater que 5 personnes ont témoigné d'un intérêt particulier pour le personnel d'encadrement.

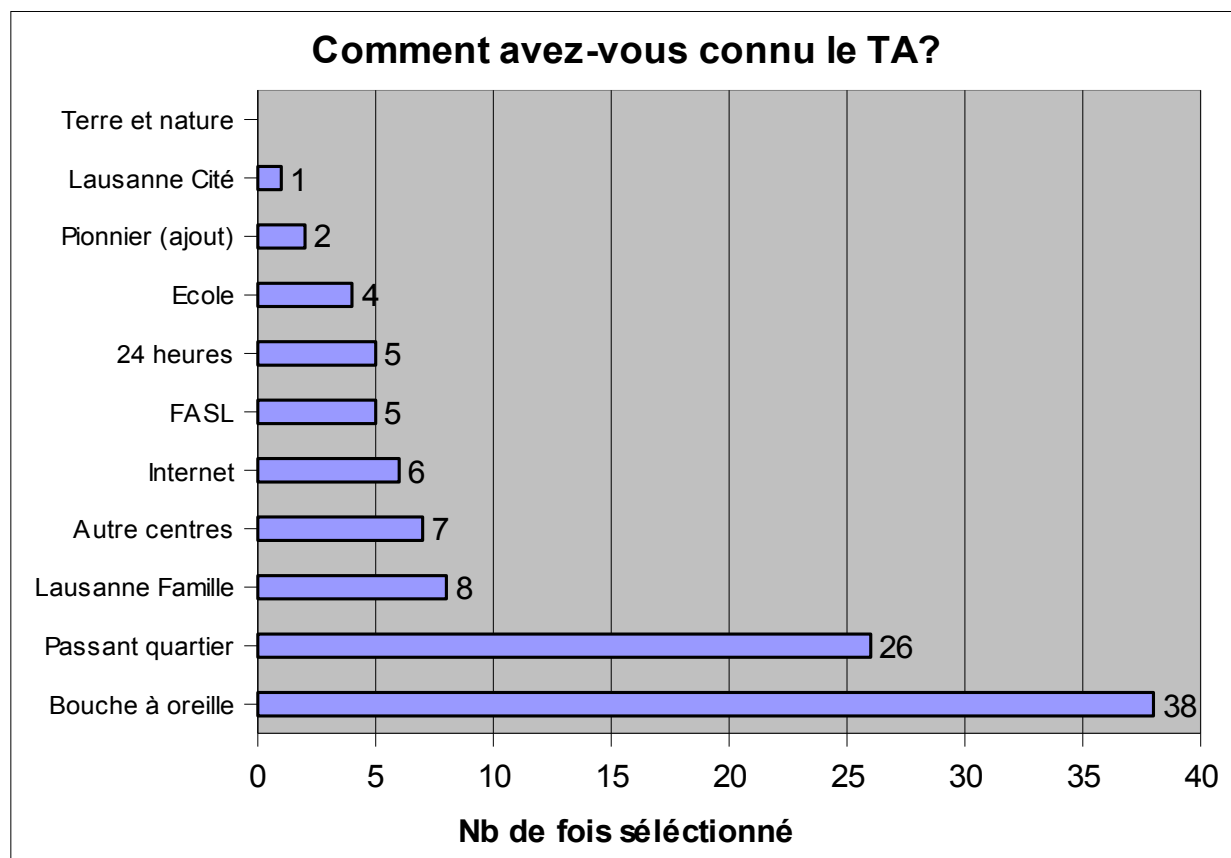
Pourquoi (rajout du parent)

	Nb fois apparu
Activité extérieure/Nature	11
Personnel d'encadrement	5
Non directivité	4
Ouvert le samedi	3
Présence d'animaux	3
Gardiennage	3
Créativité	2
Venir seul	1
Temps avec mes enfants	1
Une solution des <u>prob.</u> Psychologiques	1



Les Terrains d'Aventure

4.7 Comment ont-ils connu le Terrain d'Aventure?



L'illustration ci-dessus montre bien l'importance du « bouche à oreille ». Il s'agit du vecteur de communication le plus usité et nous pouvons déduire qu'il existe une certaine fidélisation des usager-ère-s.

Nous retrouvons l'importance de la population du quartier avec 26 personnes qui affirment avoir connu le Terrain d'Aventure en passant à proximité. Dans la presse, nous constatons que le Lausanne Famille est le plus regardé.



Les Terrains d'Aventure

4.8 Quel type d'activité extra-scolaires représente le Terrain d'Aventure pour les usager-ère-s?



Le Terrain d'Aventure, pour la quasi totalité des personnes qui ont répondu au questionnaire, n'est pas l'activité principale de l'enfant.

Pour compléter ce résultat, à la question : « À combien d'activités, autres que le Terrain d'Aventure, participe votre enfant ? », nous avons enregistré 2,2 en moyenne. La réponse maximum a été 4 (donc 5 activités avec le TA) et le minimum 0.

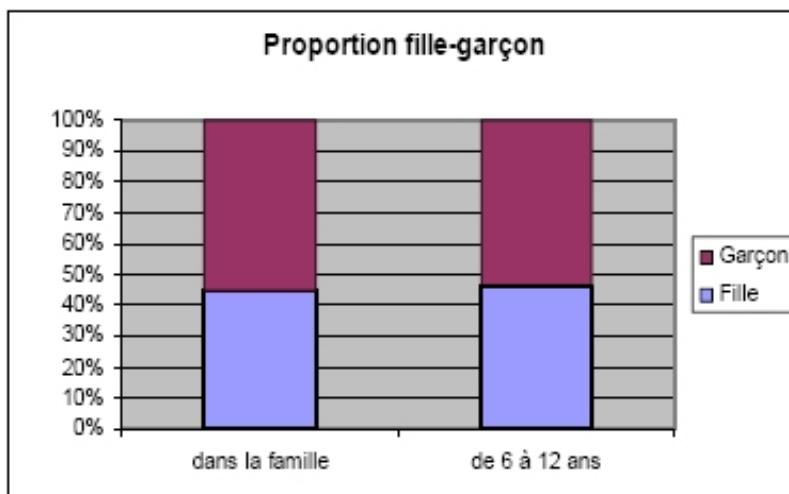
Ce sous-chapitre attire l'attention sur le fait que les enfants ont plusieurs activités différentes. Ceci peut expliquer les difficultés rencontrées par les usager-ère-s à se fixer sur une tâche et à la mener jusqu'au bout.

4.9 Quelle parité filles-garçons?

Deux questions traitent de la parité filles – garçons. D'abord la composition de la fratrie, puis en comptant uniquement les enfants de 6 à 12 ans (qui peuvent venir de manière autonomes sur le Terrain).

Il est difficile de déduire quelque chose en comparant les résultats. Par contre, nous pouvons noter que dans les deux cas, il y a plus de garçons que de filles qui viennent au Terrain d'Aventure.

L'équipe d'animation prête une attention particulière pour mettre sur pied un programme qui séduise les deux sexes. Nous nous heurtons certainement à l'image à tendance masculine que peut dégager un lieu comme un Terrain d'Aventure.





Les Terrains d'Aventure

5 Que font les enfants au Terrain d'Aventure?

Pour répondre à cette question, les usager-ère-s ont été sollicités. La technique des histoires de vie (Lainé, 2004) a été utilisée. L'enfant a dû décrire, sous forme de dessin ou de texte, une journée au Terrain d'Aventure. Quatre enfants ont accepté de jouer le jeu et sur environ deux heures. Deux séances se sont déroulées à des moments différents dans la saison¹¹.

L'accueil est le lieu où un animateur-trice est présent pour noter l'arrivée et le départ des usager-ère-s. Ce passage obligé est relaté dans tous les récits. Puis les usager-ère-s décrivent les activités qu'ils aimeraient mener sur le Terrain. Voici ce qui ressort:

- Construire des cabanes.
- Préparer les repas.
- S'occuper des animaux.
- S'amuser avec les copains.
- Dessiner.

Nous remarquons que la description des enfants est très terre à terre. Aucun ne mentionne directement des éléments ayant trait à la pédagogie du lieu. Par contre, nous entendons souvent des remarques du style: « c'est bien au Terrain d'Aventure parce qu'on peut faire ce qu'on veut ». Il est évident que le fonctionnement du lieu est soumis à des règles. Elles ne sont pas perçues par les enfants comme contraignantes. Elles ont du sens pour eux, d'autant plus qu'ils participent, à l'élaboration de certaines d'entre elles¹².

Un travail personnel de recherche effectué par Inza Dosso (2008) porte sur le Terrain d'Aventure. Cet étudiant à la faculté des géosciences de l'université de Lausanne est venu deux fois sur le Terrain et a interrogé 34 usager-ère-s pour connaître leurs provenances (géographique et d'origine) et étudier les relations qu'ils développent avec leurs pairs. Voici quelques résultats de son étude:

- Une majorité d'enfants interrogés est d'origine étrangère.
- La parité filles – garçons est quasiment de 50%.
- Une grande majorité (82%) vient en bus.
- Les deux tiers des usagers affirment s'être fait de nouveaux amis.

11 Le Terrain d'Aventure de Lausanne est ouvert entre début mai et fin octobre.

12 Pour plus de détails voir le chapitre 7.5 « Éducation à la citoyenneté »



Les Terrains d'Aventure

6 Les plus-values des Terrains d'Aventure

6.1 Gérer son projet

Dans la plupart des structures d'accueil d'enfants, l'adulte propose une activité à l'enfant. Ce dernier a bien souvent comme seul choix, son niveau d'engagement¹³ dans l'animation. Dans le cadre d'un Terrain d'Aventure, la pratique est inverse. L'usager-ère vient avec son projet et le met en oeuvre. Dans l'idéal, l'animateur-trice ne sert à rien. Dans la pratique, il est là comme personne ressource permettant à l'enfant de passer un cap difficile, en le soutenant et non en faisant à sa place.

L'enfant commence par avoir une idée. Il la transforme ensuite en un projet réalisable, en réfléchissant en particulier à la manière de s'y prendre. Puis il passe à la réalisation et, pour finir, évalue son résultat par rapport à l'idée de départ. Cette manière de faire s'apparente aux « méthodes actives » (Moussy, 2008) en particulier avec la pédagogie des centres d'intérêts de Decroly (1978; voir aussi Houssaye, 1994, 1995).

Décrite sommairement, la pédagogie de Decroly met en avant l'utilité pour l'enfant de partir d'une activité et d'utiliser le fruit de cette expérience comme matière première de l'activité suivante. Il s'agit d'une sorte de fil rouge, qui permet à l'usager-ère d'avoir du recul par rapport aux découvertes qu'il fait. Il pourra ensuite s'approprier plus facilement les savoirs acquis lors de ces expériences et les réutiliser dans des contextes différents.

L'enfant gérant seul son projet va suivre cette méthode de manière naturelle. Pour plusieurs raisons (sensibilisation à l'écologie, développement de l'autonomie...), l'animateur-trice peut proposer des projets aux usager-ère-s. Pour les raisons développées ci-dessus, nous retrouvons dans ces projets les mêmes caractéristiques.

Pour illustrer cette approche, voici une animation qui a été proposée sur le Terrain d'Aventure de Lausanne: sur une surface d'environ 1'000 m². Parents et enfants ont été invité à arracher la mauvaise herbe (le terrain était envahi de liserons), puis à retourner la terre. Lors d'une fête de fin de saison (en octobre), nous avons, tous ensemble, semé du blé. Dès l'ouverture de la saison suivante (début mai), les usager-ère-s ont pu voir grandir le blé. A la fin de l'été, une fête des récoltes a été organisé. Durant cette manifestation, nous avons coupé le blé à la faux (travail effectué par les parents), puis séparé le grain de la balle¹⁴. La paille a été utilisé pour constituer la litière des poules et des lapins. Le blé a été trié et moulu pour faire de la farine. Le processus s'est terminé en utilisant la farine pour façonner le pain pour le goûter.

13 Nous entendons engagement au sens de Gaston Jouffroy (2006).

14 Petite paille ou capsule qui sert d'enveloppe au grain dans l'épi.



Les Terrains d'Aventure

6.2 Favoriser la socialisation

Avant de voir comment un Terrain d'Aventure favorise la socialisation, mettons-nous d'accord sur une définition:

« Processus par lequel les individus identifient, apprennent, expérimentent et intériorisent les valeurs, normes et codes symboliques de leur groupe social. [...] »

La socialisation implique [...], pour chaque acteur, qu'il s'adapte au système social dans lequel il vit tout en s'en distançant suffisamment pour construire sa personnalité propre, ce double mouvement pouvant être source de tensions.

Dans cette perspective, la socialisation s'oppose au conditionnement, au dressage et à la contrainte. »
(Wagnières, 2008)

Sur le Terrain d'Aventure, l'usager-ère doit connaître un certain nombre de règles. Elles sont contenues dans « la charte » et « le mode d'utilisation »¹⁵. Les décisions prises par le Conseil de Terrain¹⁶ font aussi office de règles. Lors de sa première venue, une lecture de tous ces points est faite avec le parent. Un-e Aventurier-ère expérimenté-e fait ensuite découvrir les lieux en redonnant les règles qu'il-elle connaît. Avant d'être « lâché » sur le Terrain, le-la nouveau-elle est informé-e de la possibilité de revenir en tout temps vers l'animateur-trice qui se trouve à l'accueil¹⁷ pour n'importe quelle question ou demande. Le cadre ainsi proposé est très large. Les règles qui le composent sont plus de l'ordre du bon sens que des contraintes limitatives de liberté. Cela permet à l'enfant d'avoir une marge suffisante pour s'en distancer afin de construire sa propre personnalité. L'équipe d'adultes présents sont bien évidemment les garants de ces règles. Il est à noter que, souvent, un autre enfant intervient pour faire remarquer à un-e usager-ère qu'il se trouve hors cadre.

Nous avons vu que l'enfant mène des projets sur le Terrain d'Aventure. Pour ce faire, il a besoin de ressources, qui peuvent être des connaissances, des outils ou de la force de travail. Dans bien des cas, l'enfant ne peut pas arriver seul à ses fins. Il va donc chercher parmi les autres usager-ère-s les ressources qui lui manquent.

L'enfant pour obtenir un outil doit échanger sa carte (de membre ou journalière) contre un seul outil. S'il désire utiliser un autre outil, il doit d'abord ramener celui qu'il a déjà pour prendre le deuxième. Pour construire une cabane, par exemple, un marteau, une scie et une tenaille sont souvent nécessaires. Il a donc le choix entre faire des aller-retour à la remise à outils ou s'associer avec deux autres usager-ère-s (qui ont chacun une carte) pour utiliser en parallèle les outils voulus.

15 Ces deux documents sont en annexes.

16 La description du Conseil de Terrain est faite dans le sous-chapitre sur la citoyenneté.

17 Lieu stratégique où un-e animateur-trice est toujours présent-e.



Les Terrains d'Aventure

6.3 Lieu d'intégration et d'apprentissage de la différence

Dans le cadre des camps de vacances, Sherif (1966) a observé le comportement de deux groupes quand ils sont mis dans un contexte de compétition ou d'interdépendance. Par exemple, des matchs de foot ou autres sports d'équipes favorisent la compétition. Tandis que la préparation d'une soirée commune avec un groupe qui s'occupe du bois pour le feu et d'installer les tables et les chaises, tandis que l'autre groupe prépare la nourriture, crée de l'interdépendance.

Sherif en tire deux résultats. L'hostilité provoquée par un contexte de compétition ne s'atténue pas lors d'activités plaisantes ou neutres vécues par la suite. Un esprit d'ouverture s'installe s'il y a interdépendance entre les deux groupes, puisque des buts et intérêts supra ordonnés sont présents.

Dans le cadre d'un Terrain d'Aventure, soit l'utilisateur mène son projet seul, ce qui n'implique pas d'esprit de compétition, ou il l'allie avec d'autres et crée une interdépendance pour arriver à son but. Le corollaire est une ouverture d'esprit favorisée.

Dans les phénomènes de groupe, nous appelons « in-group » le groupe auquel nous faisons partie et « out-group » un groupe auquel nous ne sommes pas rattachés. Une expérience menée par Tajfel, Billig, Bundy & Flament (1971) montre que, même avec une construction aléatoire des groupes, lors d'une prise de décision arbitraire, l'in-group est toujours favorisé. Dit autrement, nous avons tendance à donner plus aux personnes faisant partie de notre groupe, indépendamment de la raison qui a formé ce groupe.

Ce résultat est modulé par l'anticipation du type de rencontre. Si l'anticipation de la rencontre est conflictuelle (engendrée par exemple par un climat de compétition) ce phénomène est renforcé. Par contre, dans le cas d'une anticipation coopérative (avec une bonne ouverture d'esprit), la tendance à favoriser son groupe est diminuée.

Un dernier résultat, obtenu par Doise, Deschamps et Mugny (1978), est que la catégorisation croisée¹⁸ atténue les surestimations.

Sur le Terrain d'Aventure, l'utilisateur se retrouve une fois dans le groupe qui fabrique une cabane. Plus tard, il donne un coup de main à la confection du repas. Au cours de la journée, il peut appartenir successivement à une multitude de groupes différents: soins aux animaux, coup de main à un autre utilisateur, lecture et jeux calmes, grande partie de cache-cache...

Nous sommes dans la configuration où la catégorisation croisée est présente et l'interdépendance favorisée. Nous pouvons donc conclure qu'il s'agit d'un lieu qui favorise l'intégration. Pour appuyer encore sur la découverte de l'autre, plusieurs projets sont mis en place par les animateur-trice-s. Ils peuvent prendre la forme d'une semaine sur les jeux du monde, sur les spécialités culinaires de plusieurs coins de la planète, sur la fabrication d'instruments de musique venant d'ailleurs ou encore sur des contes et légendes. Dans tous ces projets, les parents et les enfants sont invités à faire découvrir leurs spécialités.

¹⁸ Fait d'appartenir à plusieurs groupes composés d'individus différents. Aller plus loin: Doise et al. (1978).



Les Terrains d'Aventure

6.4 Sensibilisation à l'écologie

Notre principale action pour sensibiliser les usager-ère-s à l'écologie est le retour aux choses simples. Ils ne peuvent pas amener leurs appareils électroniques, cartes « Panini » et autres jouets. Seuls les outils et matières premières disponibles sur le Terrain leur sont autorisés. Ils apprennent ainsi à s'amuser avec peu. Cette manière de faire de l'écologie s'apparente l'adage « l'énergie la plus écologique est celle que l'on n'utilise pas » ou, d'un point de vue plus social, à la phrase de Gandhi: « Vivre tous simplement pour que tous puissent simplement vivre. »¹⁹.

Une citerne de 6'600 litres est installée sous terre pour récupérer l'eau de pluie. Avant d'arriver dans ce lieu de stockage, elle traverse une structure mobile. Celle-ci comporte des demi-tubes qui permettent de voir l'eau s'écouler et de poser un petit bateau qui va suivre le courant. Quelques autres systèmes mécaniques animent le tableau lorsqu'il pleut. L'enfant est amené à constater que l'eau qui tombe peut créer le mouvement.

Au-dessus de la citerne, deux baignoires avec une pompe manuelle permettent de prendre de l'eau. L'écoulement des baignoires, ainsi que le trop-plein de la citerne, suivent un tuyau qui amène l'eau sur le bas du Terrain dans une partie dédiée au travail de la terre. Ici les usager-ère-s créent régulièrement des rivières et barrages. L'eau finit sa route dans un petit marais et arrose les quelques roseaux qui y sont plantés.

Les usager-ère-s peuvent utiliser l'eau de la citerne à leur convenance. C'est la seule eau qu'ils peuvent utiliser pour jouer et nettoyer les outils. Lorsque la citerne est vide, il n'y a plus la possibilité de s'amuser avec de l'eau, du moins jusqu'à la prochaine averse.

Le bâtiment principal du Terrain d'Aventure de Lausanne est équipé avec environ deux mètres carrés de panneaux solaires thermiques. Ils permettent de chauffer l'eau utile à l'activité du lieu. Ce mécanisme est expliqué aux usager-ère-s.

A plusieurs moments dans l'animation, il est proposé de manger sur le Terrain d'Aventure. Le repas est préparé sur un feu de bois avec les enfants. Pour les achats, nous favorisons les produits de saison, de proximité et de la ligne bio. La production de viande est peu écologique d'un point de vue énergétique et à cause de la quantité d'eau nécessaire à sa production²⁰ (Végétarisme, 2008). C'est pourquoi les produits carnés sont rarement cuisinés. Un partenariat avec un marché du coin est en place pour compléter la production du jardin²¹ du Terrain d'Aventure.

Autre élément en lien avec l'écologie, la présence d'animaux. Il y a trois lapins et quatre poules²² dont il faut s'occuper. Le lien avec les animaux permet à l'enfant de mieux les respecter. Enfin, il y a des projets ponctuels liés aux thèmes de l'écologie. Nous avons déjà consacré une semaine à l'énergie solaire (construction de fours), aux énergies renouvelables, aux insectes sur le Terrain, à la fabrication de fromage de chèvre frais avec des chèvres pensionnaires durant la semaine...

19 La source exact de sa phrase ne m'est pas connue.

20 Il faut environ 15 m³/kg d'eau par kg de viande de boeuf et entre 0.4 et 3 m³/kg pour des céréales.

21 Les usager-ère-s sont bien sûr impliqués dans l'entretien du jardin.

22 Chiffre 2008.



Les Terrains d'Aventure

6.5 Éducation à la citoyenneté

La citoyenneté peut être définie comme l'ensemble des prérogatives et des obligations propres aux membres d'une communauté politique. [...]

D'un point de vue analytique, on peut distinguer trois principes ou composantes de la citoyenneté :

- un principe politique dans lequel les individus égaux entre eux en tant que membres d'un même corps politique [...] [ils] participent à la délibération et à l'élaboration des lois auxquelles ils sont liés (on reconnaît ici la notion d'autolégislation formulée par Aristote) ;
- un principe légal, qui fait de l'individu un citoyen en lui attribuant un ensemble de droits spécifiés juridiquement ; le citoyen n'est donc pas nécessairement ici un co-auteur de la loi, mais une personne qui, de par la loi, peut agir librement et est en situation d'en attendre protection ;
- un principe d'appartenance qui définit le citoyen en référence à sa qualité de membre d'une catégorie spécifique, cette appartenance commune constituant un lien spécial entre les membres et un pôle d'identification susceptible de susciter solidarité, vertu civique et engagement. (Bickel, 2008)

Le Terrain d'Aventure, par sa structure associative, son activité centrée sur une unique zone géographique²³ et les attributs donnés aux membres²⁴, fait vivre à l'usager-ère le troisième principe énoncé ci-dessus. Cette caractéristique peut se retrouver dans beaucoup d'autres associations. Par contre, le Terrain d'Aventure se distingue en mettant les enfants membres en situation d'expérimenter pleinement le premier principe.

L'usager-ère a deux possibilités de participer activement à l'élaboration des règles et à la planification des activités du lieu: les « Conseils de Terrain », qui traitent des questions sur un moyen et long terme et les « réunions sous le tipi » avec une vision à court terme.

Les Conseils de Terrain sont composés de tous les enfants présents qui désirent participer. Ils se réunissent en moyenne toutes les deux semaines durant la saison. Les dates sont fixées à l'avance, ce qui permet aux enfants qui ont une chose importante et urgente à partager de planifier ces rendez-vous. Ils se déroulent avec la présence d'au moins un-e animateur-trice qui mène la séance. Le but du Conseil de Terrain est de permettre aux usager-ère-s d'exposer leurs envies, grands projets, soucis, joies... C'est aussi une instance qui a la compétence de changer des règles et l'environnement²⁵ du Terrain. Les contraintes du Conseil de Terrain sont le respect de la charte et du mode d'utilisation des installations²⁶, les statuts de l'association, la ligne directrice établie par le comité et les ressources²⁷ dont le Terrain d'Aventure dispose. Les

23 Toutes les activités du Terrain d'Aventure se déroulent sur le Terrain d'Aventure.

24 Carte avec le nom et la photo du membre permettant de l'identifier en tant que tel par exemple.

25 Nous pourrions imaginer, par exemple, qu'un Conseil de Terrain décide de déplacer un lieu de stockage de planches, de construire une nouvelle structure ou d'élargir la zone dédiée à la pioche et à la pelle.

26 Ces deux documents sont en annexe.

27 Notamment financières.



Les Terrains d'Aventure

décisions se prennent la plupart du temps par consensus. Les décisions prises lors de ces réunions sont affichées de manière visible à côté de l'entrée.

Les samedis durant les périodes scolaires et du lundi au vendredi pendant les vacances, à 10h30 a lieu la « réunion sous le tipi ». Cette deuxième possibilité d'exercer sa citoyenneté a des visées à court terme puisqu'elle concerne l'organisation de la journée. Elle répond à quatre objectifs:

- Faire connaissance avec les personnes présentes.
- Informer et écouter les propositions d'activités de la journée.
- Répartir les tâches communautaires comme: nourrir les animaux ou préparer le repas.
- Partager toutes les questions, remarques ou doléances concernant tout le monde.

Nous avons déjà vu que le Terrain d'Aventure fonctionne selon le principe des méthodes actives (pour aller plus loin: Moussy, 2008). Une caractéristique de ces méthodes est de préférer l'expérimentation à la théorisation. En permettant aux usager-ère-s de pratiquer la citoyenneté à l'échelle du Terrain d'Aventure, nous pouvons dire qu'ils s'éduquent à la citoyenneté.

D'après le livre « du terrain! pour l'aventure... » (Vergnes, B., Kling, P. & Guéant M. C., 1975), une étude danoise montre un lien entre la baisse des actes d'incivilité et l'existence de Terrain d'Aventure.²⁸

6.6 Égalité des chances (parité filles - garçons)

Lors d'une description rapide d'un Terrain d'Aventure, nous pourrions croire qu'il s'agit d'une activité à caractère essentiellement masculin. Cette perception peut très certainement toucher les parents. Cela pourrait entraîner l'exclusion de filles avant qu'elles découvrent le lieu.

Pour palier cet effet, une attention particulière est mise pour qu'il y ait un équilibre entre filles et garçons dans les visuels qui présentent l'association. Dans notre logo (visible dans l'en-tête) nous avons une fille et un garçon, les photos sur notre site comportent des usager-ère-s des deux sexes. La programmation des thèmes amenés par l'équipe d'animation tient aussi compte de ce phénomène en proposant des activités qui auraient tendance à intéresser davantage les filles (des animaux, création de bijoux...).

L'action sur le Terrain est centrale dans la promotion de l'égalité des chances. Cela commence par la conviction des animateur-trice-s qu'une fille arrivera tout aussi bien qu'un garçon à planter un clou, scier une planche, creuser une rivière. Les garçons peuvent aussi s'occuper de préparer le repas, nettoyer les cages des animaux, faire la vaisselle. Dans la réunion sous le tipi (décrite plus haut), l'animateur-trice fait attention que les deux sexes soient représentés dans les groupes qui exécutent ces tâches.

Plus spécifiquement, les professionnel-le-s du Terrain d'Aventure interviennent, en cherchant le

²⁸ Je n'ai pas retrouvé d'autres références au sujet de cette étude. Ma maîtrise très relative du danois est certainement à mettre en cause.



Les Terrains d'Aventure

dialogue, sur des paroles et actes des enfants et parents qui fréquentent le lieu. Par exemple lorsque:

- Un garçon ne voulait pas aider de toute la semaine où il était présent pour la préparation des repas: « Ce n'est pas un travail pour les garçons, c'est un travail pour les filles », nous disait-il.
- Une maman, qui venait rechercher ses fils, trouva son aîné en train de donner un coup de main à la vaisselle du goûter. Elle décida de prendre sa place afin que son garçon retourne jouer.

6.7 Un bout de campagne en Ville

L'historique des Terrains d'Aventure nous montre qu'ils sont nés du besoin des enfants des villes de s'approprier un bout de terre. Un tel lieu est un bout de campagne amené en ville afin de permettre aux jeunes citadins de faire des activités qu'il ne peuvent pas faire parce qu'il y a du béton partout. La plupart des plus-values annoncées dans ce chapitre sont disponibles de manière naturelle en campagne. Un jour, un enfant venant du « Gros de Vaud »²⁹ accompagnant son père sur le Terrain d'Aventure s'est exclamé: « pourquoi ils font des cabanes dans un parc? » Son Terrain d'Aventure à lui est la forêt à deux pas de sa maison.

6.8 Développement de l'autonomie

Le Terrain d'Aventure est un lieu anti-autoritaire et non-directif. Il établit un cadre, fixé par le comité, les animateur-trice-s et les usager-ère-s, qui laisse à l'intérieur de celui-ci l'enfant libre de faire ce qu'il veut. Ce fonctionnement favorise le développement de l'autonomie de l'usager-ère.

A. S. Neill a poussé ce concept jusqu'au bout dans sa célèbre école de Summerhill (pour aller plus loin: Neill, 1966, 1960). Quand il regarde ce que deviennent les écolier-ère-s qui sont passé-e-s par son établissement, il dit que son école n'a pas encore créé de génie, mais des adultes équilibrés, imaginatifs et curieux.

L'expérience vécue sur un Terrain d'Aventure peut apporter des éléments similaires à l'usager-ère. De manière plus générale, cela lui permet de répondre plus facilement à l'ordre de Nietzsche (1898) « deviens qui tu es! » (p. 335).

6.9 L'accueil libre

L'accueil libre est, par opposition aux inscriptions et réservations, la possibilité pour les usager-ère-s de venir et repartir quand ils-elles le désirent. Il est difficile pour les enfants de se projeter loin dans le temps. L'accueil libre leur permet d'être au plus près de leurs envies.

²⁹ Plateau partant des hauts de Lausanne jusqu'au canton de Fribourg, ayant Moudon comme ville principale.



Les Terrains d'Aventure

6.10 Les limites d'un Terrain d'Aventure

Le Terrain d'Aventure n'est pas une solution universelle. Il peut bien convenir à certains enfants et absolument pas à d'autres. C'est un lieu où l'usager-ère a une large responsabilité sur le contenu de son activité. Il est amené à faire des choix. Faire des choix n'est pas facile; dans la plupart de leurs expériences de vie, les nouveaux usager-ère-s n'ont pas, ou peu, vécu cette expérience. Une petite partie des enfants n'arrive pas à choisir et s'ennuie. Le fait de s'ennuyer est un luxe que l'agenda souvent très chargé des enfants modernes empêche de leur offrir. Cela dit, l'ennui chronique est problématique et l'animateur-trice a pour rôle d'intervenir pour le prévenir. Malgré cette aide, il arrive parfois que l'usager-ère n'arrive pas à s'investir dans une activité et que sa seule envie soit de partir.

Le premier choix que doit faire un-e usager-ère du Terrain d'Aventure est de venir au Terrain d'Aventure. Le libre choix de participation à l'activité est une caractéristique de l'animation socioculturelle (Gillet, 1995). Ce fait permet de réaliser les plus-values décrites dans ce chapitre, il est donc essentiel. Le revers de la médaille est qu'il n'y a aucune garantie de revoir un-e usager-ère et donc d'avoir un suivi.

Pour finir ce paragraphe, le Terrain d'Aventure est un microcosme bien particulier, avec ses règles, son fonctionnement, ses possibilités. Il n'est pas garanti que ce qui est appris dans ce lieu soit appliqué lorsque l'usager-ère retourne à la maison. Les autres lieux qu'ils fréquentent rendent parfois même impossible cette application.

7 Conclusions

Il existe très peu de documentation sur les Terrains d'Aventure. Les quelques documents trouvés datent du siècle passé.

Un espace comme un Terrain d'Aventure est difficile à décrire. Peut-être parce qu'il s'y passe beaucoup de choses qui ne sont pas sous le contrôle des adultes. Ce lieu donne les conditions cadres qui sécurisent l'enfant, par contre le reste lui appartient.

Il est clair pour moi que les Terrains d'Aventure offrent une plus-value à la société. Ils permettent aux jeunes usager-ère-s de se développer à leur rythme. Les terrains d'expérimentations que sont ces lieux, laissent la possibilité d'aller plus loin dans l'apprentissage de l'autre et de ce qui les entoure. Les compétences acquises couvrent un large spectre comme, la socialisation, la gestion de projet, la collaboration, l'utilisation d'éléments simples pour des réalisations complexes ou encore être à l'écoute de ses besoins et respecter son rythme. Elles forment une base large et solide pour les futurs adultes. Ils pourront ainsi s'orienter sur des champs de compétences plus précis pour apprendre un métier, militer pour leurs convictions, vivre en harmonie, en bref devenir des acteur-trice-s de la société de demain.

Samuel Roy



Les Terrains d'Aventure

8 Bibliographie³⁰

8.1 Monographies

- Decroly, O. & Monchamp, E. (1978). *Initiation à l'activité intellectuelle et motrice par les jeux éducatifs*. Paris : Delachaux et Niestlé.
- Doise, W., Deschamps, J. C. & Mugny, G. (1978). *Psychologie sociale expérimentale*. Paris : Armand Colin.
- Dosso, I. (2008). *Terrain d'Aventure: un bout de campagne en ville de Lausanne* (Rapport de recherche sans Numéro). Lausanne, Suisse: Université de Lausanne C. Rozenblat Institut de géographie.
- Gillet, J. C. (1995). *Animation et animateurs, le sens de l'action*. Paris : Harmattan.
- Houssanye, J. (1994). *Quinze pédagogues, leur influence aujourd'hui*. Paris : Armand Colin.
- Houssanye, J. (1995). *Quinze pédagogues, textes choisis*. Paris : Armand Colin.
- Jouffroy, G. (2006). *Analyse institutionnelle, des outils essentiels pour le management*. Paris : Synergie.
- Lainé, A. (2004). *Faire de sa vie une histoire. Théories et pratiques de l'histoire de vie en formation*. Paris : Desclée de Brouwer.
- Neill, A. S. (1966). *La liberté - pas l'anarchie*. Paris : Petite bibliothèque Payot.
- Neill, A. S. (1960). *Libres enfants de Summerhill*. New York : Hart Publishing Co.
- Nietzsche, F. (1898), *Ainsi parlait Zarathoustra*, Paris : Société du Mercure de France.
- Pelgrims, G. (2004). *Références bibliographiques, guide pour les travaux universitaires en Sciences de l'éducation*. Genève : Les Cahiers de la section des sciences de l'éducation.
- Sherif, M. (1966). *In common predicament: Social psychology of intergroup conflict and cooperation*. Boston : Houghton Mifflin.
- Tajfel, H., Billig, M. C., Bundy, R. P. & Flament, C. (1971). Social categorization and intergroup behaviour. in *European Journal of Social Psychology*, 1, 149-178.
- Vergnes, B., Kling, P. & Guéant, M. C. (1975). *du terrain! pour l'aventure....* Paris : Librairie François Maspero.

30 Toutes les références bibliographiques respectent le standard proposé par Pelgrims (2004).



Les Terrains d'Aventure

8.2 Sites WEB³¹

- Moussy, B. *silapedagogie*, [En ligne]. <http://www.silapedagogie.com> (Page consultée le 29 mai 2008).
- Bickel, J. F. / « Socialinfo – Politique et actions sociales en Suisse latine ». In *socialinfo* [En ligne]. <http://www.socialinfo.ch/cgi-bin/dicoposso/show.cfm?id=140> (Page consultée le 1 juin 2008).
- Caron, Rosaire. « Comment citer un document électronique ? », In Université Laval. Bibliothèque. *Site de la Bibliothèque de l'Université Laval*, [En ligne]. <http://www.bibl.ulaval.ca/doelec/citedoce.html> (Page consultée le 5 juin 2008).
- Terrain d'Aventure. *Bienvenue au terrain d'aventure*, [En ligne]. <http://www.terrainaventure.ch> (Page consultée le 27 mars 2008).
- Végétarisme. / « Association Suisse pour le Végétarisme (ASV) ». In *Vegetarise* [En ligne]. <http://www.vegetarisme.ch> (Page consultée le 9 juin 2008).
- Wagnières, J. C. / « Socialinfo – Politiques et action sociales en Suisse latine ». In *socialinfo* [En ligne]. <http://www.socialinfo.ch/cgi-bin/dicoposso/show.cfm?id=742> (Page consultée le 31 mai 2008).
- Wikipedia. / « Wikipedia, the free encyclopedia ». In *Wikipedia*, [En ligne]. http://en.wikipedia.org/wiki/Adventure_playgrounds (Page consultée le 3 janvier 2008).


31 Toutes les références bibliographiques de sites WEB respectent les standards édités par la bibliothèque de l'Université Laval (Caron, 2008).



Les Terrains d'Aventure

9 Annexes

9.1 Questionnaire Internet aux parents



Le Terrain d'Aventure

Etude au Terrain d'Aventure

Ce questionnaire sera traité anonymement et uniquement par moi-même. Je l'ai minuté à cinq minutes pour le traverser en entier.
Merci pour votre collaboration.
Samuel Roy

Questions sur votre utilisation du Terrain d'Aventure (TA)

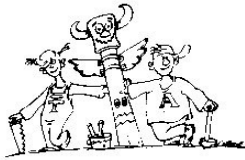
Vos enfants viennent-ils souvent au TA?

Ils viennent essentiellement:

Pour quelles raisons vos enfants vont-ils au TA?

Veillez placer les chiffres de 1 à 8 dans les cases ci-dessous en notant 1 la raison la plus importante.

	L'accueil libre (les enfants viennent quand ils veulent, sans réservation)
	Les valeurs défendues par le Terrain d'Aventure.
	Cela me permet d'avoir d'autres activités (travail, courses, hobby...)
	Pour qu'ils rencontrent d'autres enfants.
	Parce qu'ils aiment le TA, c'est eux qui insistent pour venir.
	Le TA est proche de chez nous.
	Autre 1: <input style="width: 150px; border: 1px solid gray;" type="text"/>
	Autre 2: <input style="width: 150px; border: 1px solid gray;" type="text"/>



Les Terrains d'Aventure

Le TA est-il l'activité principale de votre enfant? (Dans ces hobbies, est-ce l'endroit où il passe le plus temps dans les activités hors de la maison?)

Comment avez-vous connu le TA?

Plusieurs coches possibles.

- Par le bouche à oreille.
- En passant dans le quartier.
- Via internet.
- Par la FASL (Fondation pour l'animation socioculturelle).
- Par un autre centre d'animation socioculturel.
- Par le 24 heures.
- Par le Lausanne cité.
- Par Lausanne Famille.
- Par Terre et Nature.
- Par l'école.
- Autre:

Questions pour cerner le public du TA

Combien d'enfants avez-vous?

Fille(s):
Garçon(s):

Combien d'enfants avez-vous entre 6 et 12 ans?

Fille(s):
Garçon(s):

Quel est le code postal de votre domicile?



Les Terrains d'Aventure

Dans quel fourchette de revenu vous situez-vous en aditionnant les salaires nettes des adulte(s) du foyer?

Elevez-vous seul(e) vos enfants?

Quel est le % aditionné des temps de travail des adultes du foyer?

Combien d'activité votre (vos) enfant(s) pratiquent-ils en dehors du TA (en moyenne, si vous en avez plusieurs qui viennent au TA)? (musique, sport...)

Question auxiliaire

Seriez-vous prêt(e) à vous entretenir sur les sujets abordés dans ce questionnaire lors d'un petit entretien? Si oui, veuillez m'indiquer dans la case ci-dessous un moyens de vous contactez. (e-mail, téléphone)

Ce questionnaire arrive à sa fin. Veuillez vérifier que vous l'avez rempli dans son ensemble et valider le en cliquant sur le bouton ci-dessous.

Envoyer



Les Terrains d'Aventure

9.2 Charte du Terrain d'Aventure de Lausanne



CHARTE DU TERRAIN D'AVENTURE

Afin de mieux vivre ensemble, nous, les enfants, les parents et l'équipe du Terrain, nous nous engageons par cette charte.

Chacun apporte, chacun reçoit.

Chacun a des droits, chacun a des devoirs.

Si je veux être respecté, je me dois de respecter les autres et de me respecter aussi.

Je m'engage et je fais de mon mieux pour :

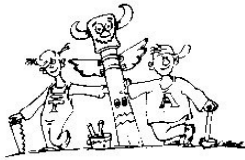
- Respecter chacun : pas de coup, pas d'injure, ni d'humiliation ou de menace sont les règles pour vivre ensemble librement dans le Terrain où chacun a sa place et où tout le monde peut apprendre quelque chose de quelqu'un d'autre.
- Comprendre les besoins des animaux et les respecter.
- Demander de l'aide à un membre de l'équipe si quelque chose ne va pas bien. C'est important de parler des difficultés que je rencontre au Terrain d'Aventure. Ensemble, nous pourrons chercher des solutions constructives et positives pour tous.
- Être responsable et respectueux envers le matériel, la tour, la yourte, le tipi et le terrain afin que chacun puisse avoir du plaisir à venir et à jouer en toute sécurité.
- Utiliser les outils et installations du Terrain de manière appropriée, comme noté sur la feuille « mode d'utilisation ».
- Participer aux choix et aux projets mis en place par le Conseil de Terrain ou l'équipe d'animation.
- Partager mes connaissances, mes idées, sans chercher à les imposer et laisser la possibilité aux autres de s'exprimer librement.

De manière plus précise:

- Dire à l'animateur-trice à l'accueil, quand j'arrive et quand je pars du Terrain.
- Connaître les limites du Terrain (visibles par des barrières) et rester à l'intérieur de celles-ci.
- Visiter avec mes parents le Terrain d'Aventure lors de ma première venue.
- Venir, en tant que parent, au minimum une demi-journée par saison donner un coup de main sur le Terrain.

Lausanne, le 8 mai 2008

Cette charte est inspirée de celle réalisée par le Terrain d'Aventure du Petit-Lancy à Genève.



Les Terrains d'Aventure

9.3 Mode d'utilisation des installations du Terrain d'Aventure de Lausanne



MODE D'UTILISATION DES OUTILS ET INSTALLATIONS DU TERRAIN D'AVEVENTURE

L'utilisation correcte des outils et des installations permet d'assurer la sécurité de celui qui l'utilise et des personnes se trouvant à proximité. Voici la liste des points essentiels à respecter :

- Echanger ma carte du Terrain contre **UN** outil. Pour changer d'outil, ramener le premier avant d'en prendre un deuxième.
Cela permet d'éviter d'avoir des outils qui restent sur le Terrain.
- Marcher lorsque j'ai un outil à la main.
Cela permet de limiter le risque de tomber sur mon outil qui pourrait me faire mal.
- Vérifier que personne n'est devant, **ni derrière** lors de l'utilisation d'une pioche.
Cela permet d'éviter de donner un mauvais coup à quelqu'un.
- Mettre des gants lors de l'utilisation d'une scie ou lorsque j'aide en tenant une planche.
Cela permet de ne pas me couper en cas de dérapage de la scie.
- Trouver un vieux clou pour obtenir un nouveau clou.
Cela permet d'éviter d'avoir plein de vieux clous sur le Terrain et m'oblige à réfléchir à l'utilisation de mes clous.
- Boire l'eau qui sort du robinet et pas celle qui sort des pompes.
Cela permet d'éviter de tomber malade, car l'eau des pompes est récupérée du toit lorsqu'il pleut et elle n'est pas contrôlée.
- Demander l'autorisation à l'adulte qui est responsable du feu avant de mettre quelque chose dedans.
Cela permet d'éviter de brûler quelque chose d'inapproprié ou de relancer le feu à un mauvais moment et cela évite de se brûler.
- N'utiliser la passerelle et la barre de pompier en dessus des balançoires, seulement lorsque le tout est sec et uniquement si j'ai plus de 6 ans.
Cela permet d'éviter de glisser et de faire une mauvaise chute.
- Ne transporter que du matériel dans les brouettes et non des personnes.
Cela permet d'éviter des accidents de brouette qui peuvent faire très mal.
- Rester au premier étage des cabanes, le toit n'est pas fait pour monter dessus.
Cela permet d'éviter que le toit s'effondre sous mon poids.
- Aller dans les cages des animaux avec l'autorisation d'un adulte.
Cela permet de respecter le repos des animaux et de ne pas se faire blesser par l'un d'eux « qui en a marre d'être dérangé ».

Cette liste de règles ne veut pas dire que tout ce qui n'est pas noté est possible.

Lausanne, le 8 mai 2008